



Devoirs faits au collège Maurice Bedel

publié le 22/10/2017

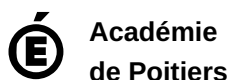
Le programme "Devoirs faits" permet à des élèves volontaires de bénéficier, au sein du collège, d'une aide appropriée pour effectuer le travail qui est attendu d'eux.

Nous proposons pour cette période un créneau le mardi soir de 16h45 à 17h45, le jeudi et le vendredi de 13h30 à 14h30.

Le courrier en annexe est distribué ce jour aux collégiens. Nous attendons un retour pour le 20 octobre, soit directement à Mme Paillé, soit au professeur principal qui fera suivre.



 [lettre_octobre_2017](#) (PDF de 164.9 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.